



CONSEIL DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT
LUNDI 3 JUIN 2013

- Transcription des débats -

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Gilles Alayrac, José Baghdad, Claude Barrier, Catherine Bessis, Pascale Bladier-Chassaigne, Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque, Alain Brousseau, Catherine Bruno, Sylvie Ceyrac, Thomas Chalumeau, Guy Coudert, Daniel-Georges Courtois, Claude Dargent, Claire de Clermont-Tonnerre, Agnès Evren-de Fressenel, Jean-Raymond Delmas, Marie-Caroline Douceré, Ghislène Fonlladosa, Anne Hidalgo, Jean-Manuel Hue, Fatima Lalem, Jean-François Lamour, Franck Lefevre, Jérôme Loriau, Grégoire Lucas, Hélène Macé de Lepinay, Françoise Malassis, Jacqueline Malherbe, Hubert Martinez Jean-Baptiste Menguy, Isabelle Roy, Véronique Sandoval, Gérard Sarracani, Anne Tachène, Marie Toubiana.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON - pouvoir à Claire de Clermont-Tonnerre, Anne-Charlotte Buffeteau - pouvoir à Françoise Malassis, Gérard d'Aboville - pouvoir à Pascale Bladier-Chassaigne, Pascale de Zordi pouvoir à Catherine Bruno, Louisa Ferhat - pouvoir à Hubert Martinez, Gérard Gayet pouvoir à Claude Barrier, Florence Hatey-Marschal - pouvoir à Isabelle Roy, Géraldine Poirault-Gauvin

Sont Absents :

Mesdames et Messieurs : Pierre Charon, Joëlle Chérioux, Valérie Giovannucci, Corinne Lucas, Catherine Margueritte, Philippe Mouricou, Fabrice Rousseau, Marie-Hélène Piétranico.

Claire de Clermont-Tonnerre : Je vous prie de regagner vos places, je tiens en 1^{er} lieu à présenter les excuses du Maire qui m'a confié son pouvoir.
je propose que nous commençons nos travaux. Oui, Monsieur Dargent ?

Claude Dargent : Un rappel au règlement si vous le permettez. Alors, effectivement le règlement intérieur de notre conseil d'arrondissement dispose au titre de l'article 8 que les séances du conseil d'arrondissement sont présidées par le Maire d'arrondissement et envisage que la présidence du conseil d'arrondissement puisse être assurée selon les règles du 1^{er} alinéa de l'article 4. Et l'article 4 stipule, tout de même « cessation de fonction et suppléance du maire d'arrondissement » ; donc nous ne sommes pas dans l'ordinaire. Nous sommes tout à fait dans l'exceptionnel, ceci évoque les cas de révocation, de suspension ou tout autre empêchement du maire d'arrondissement et donc dans ce cas-là, effectivement l'un de ses adjoints, Conseiller de Paris, peut le remplacer mais Madame, vous ne nous avez pas donné les raisons de l'empêchement qui vous vaut le plaisir de présider ce conseil d'arrondissement, vous ne nous les avez pas données. Si je peux continuer...

Claire de Clermont-Tonnerre : Poursuivez Monsieur Dargent.

Claude Dargent : Vous ne nous les avez pas données mais nous les connaissons tous ! Et, nous sommes surpris que des considérations internes à la formation politique à laquelle appartient le maire du 15^{ème} arrondissement entraîne une absence pour l'exercice de ce qui est...

Claire de Clermont-Tonnerre : Mes Chers Collègues, laissez Monsieur Dargent poursuivre.

Claude Dargent : entraîne son absence pour l'exercice de ce qui est une des premières prérogatives d'un maire d'arrondissement, à savoir, la présidence du conseil d'arrondissement et je suis sûr que les habitants du 15^{ème} arrondissement apprécieront à leur juste valeur, cette hiérarchie en matière de comportement : faire passer les échéances internes de l'UMP devant le conseil d'arrondissement dont il avait la charge. Je vous remercie.

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Dargent, je dois vous dire que je ne pense pas qu'il soit intéressant de polémiquer sur le fait que je préside à titre tout à fait exceptionnel cette séance. D'ailleurs, vous qui êtes sensible à la

notion de parité, vous devriez être très heureux qu'une femme préside à titre exceptionnel.

Claude Dargent : Cela va être une fois sur deux ? Très bien.

Claire de Clermont-Tonnerre : Ensuite, je voudrais vous rappeler combien et chacun le sait ici, Philippe Goujon est en permanence aux services des habitants du 15^{ème} arrondissement, que ce soit sur le terrain, dans notre mairie et qu'il préside des centaines de réunions concernant notre arrondissement.

Claude Dargent : Oui, mais pas ce soir.

Claire de Clermont-Tonnerre : Et puis, Monsieur Dargent, pour le parallélisme des formes, je ne voudrais pas faire le tour des arrondissements de gauche, quand Monsieur Feraud délègue la présidence du conseil à Monsieur Gaudillere, son adjoint en charge du patrimoine, quand dans le 19^{ème} aussi, le maire délègue la présidence des séances.

On peut polémiquer, mais je pense que ce n'est pas l'objet et que nous ne sommes pas réunis ce soir pour cela mais au contraire pour travailler au service des habitants du 15^{ème} arrondissement.

Claude Dargent : sans le maire.

Claire de Clermont-Tonnerre : Alors, je vous propose que nous commençons nos travaux. Le premier point de l'ordre du jour porte sur la désignation des secrétaires de séance.

Les secrétaires de séances sont Marie-Caroline Doucere et puis Thomas Chalumeau.

Nous devons maintenant adopter le procès verbal du conseil d'arrondissement du 18 mars 2013 qui vous a été transmis avec l'ordre du jour de notre séance. Je vous propose d'adopter ce procès verbal, si toutefois, il n'y a pas d'observations. Y a-t-il des observations ? Non ?

Le procès verbal est adopté, à l'unanimité de notre conseil.

Le 3^{ème} point de l'ordre du jour porte sur l'adoption du procès verbal du CA CICA du 28 mars 2013. Y-a-t-il des observations sur ce procès verbal ?

Pas d'observations ? Donc, il est adopté, à l'unanimité.

Nous arrivons au point 4 de notre ordre du jour qui est l'adoption de l'ordre du jour du conseil d'arrondissement en présence du CICA qui se tiendra le mercredi

19 juin à 19h30, j'insiste sur le 19h30, cet horaire est lié à des considérations et disponibilités de la salle des fêtes. Donc, retenez bien, que nous siégerons à 19h30 et je passe la parole à Monsieur Sarracani pour présenter l'ordre du jour de ce prochain CICA.

Gérard Sarracani : Merci. Madame le Maire. Chers Collègues. Le secrétariat du CICA a adressé le 23 avril dernier un courrier à notre Maire pour lui proposer les deux questions adoptées par l'assemblée plénière du CICA le 18 avril 2013.

La 1^{ère} question a été posée par Madame Bernon au nom de l'Association « Familles de France » elle est ainsi rédigée : « Quelles incidences auront les nouveaux rythmes scolaires pour les enfants, les familles, les enseignants, les directeurs d'écoles et la collectivité ? »

La 2^{ème} question a été formulée par Madame de Torcy au nom de l'association « Club pour mieux vivre ». Elle porte sur les conditions d'accueil des personnes âgées en milieu hospitalier dans le 15^{ème} arrondissement. Compte-tenu de l'intérêt et de l'actualité que revêt la question posée par Madame Bernon relative aux rythmes scolaires, je vous propose de l'adopter.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur Sarracani.

Y a-t-il des observations ? Pas d'intervention ?

Donc, je mets aux voix la proposition de Monsieur Sarracani.

Qui est pour ? Qui est contre ? Pas d'abstention ?

Donc, il est adopté à l'unanimité.

Le point 5 concerne la communication annuelle sur l'attribution des logements sociaux dans le 15^{ème} arrondissement en 2012, ainsi que le prévoit l'article R 2511-14 du C.G.C.T. Madame Macé de Lépinay va donc pouvoir nous présenter le bilan détaillé des attributions de logements effectués dans le 15^{ème} en 2012. Je passe donc la parole à Hélène Macé de Lépinay.

Hélène Macé de Lépinay : Merci Madame la Maire.

La 1^{ère} partie de mon exposé portera sur le bilan de l'année 2012, ensuite comme chaque année, je m'efforcerai, mes chers collègues, de vous rendre compte de l'activité de la commission consultative d'attribution des logements, instance que j'ai l'honneur de présider depuis le début de cette mandature.

En ce qui concerne la communication réglementaire concernant l'année 2012, il vous a été transmis avec l'ordre du jour de notre conseil, le bilan chiffré des

attributions de logements de notre arrondissement sur les contingents de la Mairie de Paris et de la mairie d'arrondissement. Ceci en vertu, comme vous l'avez dit Madame la Maire, de l'article R 2511-14 du Code Général des Collectivités Locales relatives à l'attribution des logements à Paris, Marseille et Lyon.

Je vous rappelle d'abord quelques éléments généraux :

En vertu de l'article R 2511-14 du Code Général des collectivités locales relatif à l'attribution des logements à Paris, Marseille et Lyon et de l'article 5 du règlement intérieur de la commission d'attribution des logements sociaux du 15^{ème}, il vous a été communiqué avec l'ordre du jour le bilan chiffré des attributions de logements dans notre arrondissement en 2012 sur les contingents Mairie de Paris et Mairie d'arrondissement.

Pour rappel, il y a près de 8569 demandeurs de logements sociaux inscrits dans le 15^{ème} au 31 mars contre 7951 en 2012 à la même date. Concernant le nombre de logements sociaux dans le 15^{ème}, le dernier chiffre officiel, qui nous a été fourni via l'INSEE, fait état au 1^{er} janvier 2011 de 19.090 logements sociaux dans le 15^{ème} (contre 17.599 au 1^{er} janvier 2009). Ce chiffre devrait être de 20.307 en 2012, soit 15% des résidences principales au regard de la loi SRU. L'antenne logements de la Mairie du 15^{ème} a reçu en 2012, 20.772 personnes (contre 17.413 en 2011). Depuis le début de cette mandature notre conseil a ainsi été amené à voter la construction ou le conventionnement de 3214 logements sociaux.

Pour ce qui concerne Paris Habitat, on constate que la société attribue de plus en plus de logements directement puisque ce sont 602 baux qui ont été signés en 2012 contre 262 en 2011, environ 120 en 2010 et 2009 et seulement 60 en 2008. Il est intéressant de constater que dans cette année 2012, si l'on cumule le chiffre des 602 logements attribués par Paris-Habitat, organisme présidé par l'Adjoint au Maire de Paris chargé du logement, avec l'ensemble des contingents soumis à la commission dite « Mano » ce sont 895 logements qui sont attribués par la Mairie de Paris, alors que la Mairie du 15^{ème} n'a l'opportunité de faire des désignations que sur 144 logements.

Je vais maintenant mes chers collègues, en venir à notre commission du 15^{ème} arrondissement et en vertu de l'article 5 de ce règlement, vous faire le bilan de son fonctionnement, entre mai 2012 et avril 2013. Notre commission est, comme vous le savez, tripartite, elle est composée d'associations (le foyer de Grenelle, les restos du cœur, habitat et humanisme) d'une part, du centre d'action sociale, du centre départemental d'action sociale et de l'union sociale d'autre part et

enfin de 4 élus : Marie-Hélène Piétranico, Catherine Bruno, Sylvie Ceyrac et Jean-Raymond Delmas.

Je m'efforce de la présider de manière impartiale, écoutant les points de vue des uns et des autres, sur des dossiers qui ont tous été sélectionnés suivant notre règlement en fonction de l'urgence de la situation des demandeurs et de son adéquation aux logements proposés.

Ma base de travail est le fichier AIDA qui regroupe l'ensemble des demandeurs de logements et qui comporte malheureusement des lacunes. Les informations qu'il apporte sont complétées par les nombreux signalements effectués tant par les associations, que par les services sociaux, ainsi que par les élus qui reçoivent chacun à leur permanence de nombreuses personnes en grande difficulté.

Malheureusement, nous n'avons ni le nombre de logements suffisant, ni le type de logements adéquat pour résoudre tous les problèmes liés aux expulsions, à la sur occupation, au montant accessible des loyers, au désir des jeunes de s'émanciper ou aux séparations de couples, violentes ou non, pour ne prendre que quelques uns des motifs qui déterminent les demandes de nos concitoyens.

Depuis mai 2012, 169 fiches d'appartements nous ont été transmises pour être soumises à l'examen de notre commission. 16 d'entre eux ont fait l'objet de deux présentations, soit pour refus du candidat, soit pour désignation inadaptée. Il est à noter que 63 candidats retenus ont refusé des logements cette année, parce que la taille, le loyer ou la localisation de l'appartement ne leur convenait pas.

845 dossiers de demandeurs ont donc été examinés et 510 ont été sélectionnés, puis par l'intermédiaire de la DLH, leur nom a été transmis au bailleur, à qui je vous le rappelle, revient le choix définitif de ces locataires. L'ancienneté de ces demandes est vous le savez un des critères que nous prenons en compte, et je suis en mesure de vous indiquer que sur les 845 demandes, 89 dataient de plus de 10 ans, 173 avaient entre 5 et 10 ans d'ancienneté, et 583 dataient de moins de 5 ans.

Sur les 169 appartements examinés, nous pouvons compter 22 studios, la superficie moyenne est de 31 m², le plus petit est de 23 m², le plus grand 47 m². Les loyers allaient de 306 € à 755 €, ce qui donne un loyer moyen de 442 €.

Nous avons examiné aussi 87 deux pièces, d'une superficie de 31 m² à 76 m² pour une superficie moyenne de 48 m², les loyers moyens étaient de 727 €, le plus bas 318 €, le plus élevé 1229 €.

Nous avons examiné 30 trois pièces, dont un réservé aux personnes à mobilité réduite, la superficie moyenne est de 68 m², en réalité cela allait de 59 m² à 130 m². Le loyer moyen était de 967 € qui prend en compte un loyer entre 475 € et 1475 €.

Pour les 4 pièces, nous en avons examiné 17, le plus petit faisait 67 m², le plus grand 143 m², la surface moyenne 90 m², les loyers allaient de 686 € à 1545 €.

Pour les 10 cinq pièces que nous avons examinés, ils allaient de 90 m² à 235 m² avec des loyers de 947 à 1830 € et enfin concernant les 3 six pièces, le plus petit faisait 92 m², le plus grand 233 m² et le loyer était compris entre 1138 et 1357 €.

Concernant la répartition des appartements par plafonds appliqués, 12 relevaient du contingent Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) qui concerne par exemple un couple avec deux enfants dont les revenus mensuels nets cumulés n'excèdent pas 2574 €, pour une personne seule ce plafond est de 1204 €, ce qui est très bas.

46 relevaient du contingent Prêts Locatifs à Usage Sociaux (PLUS), soit un couple avec un enfant avec un revenu mensuel de 4289 €. 102 étaient soumis au plafond PLS (Prêts Locatifs Sociaux), avec un revenu mensuel, toujours pour un couple avec un enfant, 5576 €, enfin 5 relevaient du Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) et 4 étaient sans plafond de ressources.

Sur les 845 dossiers examinés par notre commission, 671 provenaient d'habitants du 15^{ème} arrondissement, soit 79 %. Près de 10 % concernaient des personnes dans une situation très précaire, expulsion, SDF, logement insalubre, hôtel, foyer d'hébergement, 108 concernaient des fonctionnaires de la ville, soit 12,78 % des dossiers examinés et 124 concernaient des personnes âgées de plus de 60 ans. Je veux souligner, qu'au cours de cette année, un seul appartement totalement adapté aux handicapés nous a été proposé pour attribution, il s'agit d'un appartement neuf et je dois d'ailleurs insister sur le fait que le 15^{ème} arrondissement est celui où il y a eu le plus de logements neufs en 2012.

Ces chiffres, dont l'énumération vous a peut-être parue fastidieuse, reflète l'activité de notre commission, mais ne donne pas une image exacte du nombre de logements attribués, puisque je vous le rappelle 16 appartements ont été examinés deux fois.

Je voudrais pour terminer, remercier les collaboratrices du Cabinet du Maire qui me secondent dans cette tâche passionnante mais compliquée, je voudrais

remercier les membres de la commission dont la compétence et le dévouement sont exemplaires. Nos décisions sont réfléchies et responsables, les discussions sont libres. Nous nous efforçons d'être justes tout en étant pragmatiques car il ne sert à rien de choisir un candidat dont nous pensons qu'il ne sera, en définitive, pas retenu par le bailleur, car je vous le rappelle, c'est au bailleur qu'en définitive revient le choix de son locataire et il n'est pas rare qu'un de nos candidats soit déclassé voire rejeté, car le bailleur a des pouvoirs d'investigation que nous n'avons pas, ou tout simplement, mais cela devient de plus en plus rare, parce que la commission opère un choix différent du nôtre parmi nos candidats.

Merci donc à tous ceux qui permettent à notre commission de fonctionner. A la suite des préconisations émises par la Mission d'Information et d'Évaluation du Conseil de Paris de 2012, une réflexion a été entreprise pour réformer le mode d'attribution des logements et en particulier pour établir une quotation de demandeurs afin que le traitement des dossiers soit plus automatique.

Pour ma part, au vu de l'évolution de certains quartiers du 15^{ème} arrondissement, je pense que rien ne remplacera la gestion de proximité, la mise en commun de l'expérience des uns et des autres pour identifier les demandes les plus sensibles et leur satisfaction la plus rapide. Le rôle de la Mairie d'arrondissement devrait être accrue si nous voulons, et c'est ce que nous voulons tous, que notre ville évolue harmonieusement pour le bonheur de nos concitoyens. Je vous remercie.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame pour cet excellent rapport très détaillé qui traduit tout le travail réalisé par la commission, et je tiens au nom du Maire et de l'ensemble de mes collègues à remercier chacun des membres qui passent beaucoup de temps pour étudier tous ces dossiers et qui sont confrontés à des choix très difficiles souvent. Merci beaucoup.

Qui souhaite s'exprimer sur le rapport présenté par Madame Macé de Lépinay ?

S'agissant d'une communication, il ne me reste qu'à vous remercier Madame pour tout le travail que vous faites et je sais encore une fois combien cette charge est lourde et difficile, je vous remercie aussi pour toute l'humanité et le sens des responsabilités avec lesquels vous effectuez cette tâche. Donc nous n'avons pas de vote puisqu'il s'agit d'une communication.

Je vous propose de passer maintenant à l'examen des délibérations.

7. 2013 DLH 81: Modification des garanties d'emprunt accordées par la Ville de Paris aux emprunts PLA-I à contracter par PROLOGUES en vue du financement de l'acquisition de 2 logements PLA-I, 335, rue Lecourbe (15^e)

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention. Merci.



8. 2013 DEVE 91 : Autorisation de créer 4 jardins partagés situés en équipement de proximité dans les 7^e, 15^e et 20^e arrondissements.

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



9. 15 2013 070 : Signature d'une convention avec l'association « La Maison Violette » mettant à sa disposition une parcelle de terrain située 69 rue Violet Paris 15^{ème}, pour un usage de jardin partagé.

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



10. 15 2013 071 : Signature d'une convention avec l'association « Le jardin aux p'tits oignons » mettant à sa disposition une parcelle de terrain située dans le square des Cévennes au 3 rue Cauchy Paris 15^{ème}, pour un usage de jardin partagé.

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.

En ce qui me concerne je me réjouis de la création de ces jardins partagés, c'est une bonne chose pour le 15^{ème} arrondissement, j'ajoute que nous essayons de développer au maximum la création de ce type de potager pédagogique, jardin partagé, jardin dans les écoles et lorsqu'il n'y a pas de possibilité de réaliser des jardins en pleine terre dans les établissements scolaires, voire dans les crèches, et bien le Maire met à la disposition de ces établissements des petites serres pour permettre aux enfants de se familiariser avec la biodiversité et la nature. Ce sont de bons projets qui avancent et je crois que nous pouvons nous en réjouir.



11. 2013 DPE 54 : Versement de 13 subventions (68.428,25 euros) à 13 associations lauréates de l'appel à projets en vue d'animations et d'actions innovantes à destination du public dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets de la Ville de Paris.

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Delmas.

Jean-Raymond Delmas : Je souhaiterais remercier à cette occasion la DPE du 15^{ème} pour le travail qu'elle effectue dans les écoles, puisque régulièrement, les services de la DPE se rendent dans les écoles pour former les enfants. C'est par là, je pense, que nous pourrons avoir des résultats dans le futur.

Claire de Clermont-Tonnerre : Je vous remercie pour votre intervention.
Madame Lalem.

Fatima Lalem : Je vais à mon tour remercier les services de la Ville de Paris, de la DPE, ainsi que la délégation de la Propreté et rappeler combien cette action a été saluée, puisque elle a eu un prix, le prix « Territoria » en 2012. Le versement de ces subventions à ces associations pour le travail qu'elles font est à l'image du travail effectué par la Ville, qui est un programme parisien de prévention des déchets tout à fait efficace et qui porte ses fruits. Le programme de prévention des déchets qui s'est achevé en 2010 et celui qui a été lancé ensuite en 2012 jouissent d'une véritable reconnaissance de la part, à la fois de la population et de ceux qui remettent des prix et qui considèrent que c'est un travail tout à fait remarquable.

Claire de Clermont-Tonnerre : Je vous remercie Madame pour cette intervention.

Je vais ajouter quelques mots en tant que rapporteur du projet. Tout d'abord nous nous réjouissons des propositions qui ont été formulées par ces 13 lauréats retenus par un jury auquel un certain nombre d'entre nous ont pu participer. Dans la mesure où la plupart des associations ne localisent pas leurs projets, nous allons prendre contact avec elles pour voir dans quelles mesures leurs projets pourraient être développés dans le 15^{ème} arrondissement, en complément des actions que nous menons déjà. Sachant qu'il y a effectivement beaucoup à faire pour sensibiliser nos concitoyens et notamment les plus jeunes au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais également au recyclage ou encore au compostage.

Je voudrais ajouter, comme l'a rappelé Monsieur Delmas, que la DPE du 15^{ème} est très mobilisée à nos côtés. Nous sommes présents lors de la « Semaine

européenne de réduction des déchets » et dans le cadre de la « Semaine du développement durable » également. Nous essayons d'initier des projets en partenariat avec les écoles. J'ai d'ailleurs en mémoire une récente fête d'école, qui avait pour thème « Comment organiser une fête d'école respectueuse du développement durable ? », nous avons accompagné les équipes de l'établissement Aristide Maillol pour leur permettre de réaliser dans les meilleures conditions possibles cette fête d'école.

Je voudrais ajouter que la Mairie du 15^{ème} se mobilise en interne, puisque dans chacun de ses services un « Ambassadeur du tri » a été désigné afin de sensibiliser le personnel. A l'occasion de la semaine du développement durable, ces « Ambassadeurs du tri » ont visité le centre de tri du 15^{ème} arrondissement.

Je vais vous parler rapidement d'un autre projet que nous portons en ce moment, dans le cadre de la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets. Une initiative visant à sélectionner des témoins a été lancée par la Ville, l'objectif étant de tester les différents gestes de prévention des déchets possibles en habitat collectif et en milieu professionnel. Cette expérimentation aura vocation à mesurer les résultats obtenus sur les plans économiques, sociaux ou encore environnementaux et le recrutement de ces témoins est actuellement en cours. Une fois sélectionnés, ces établissements témoins, qu'il s'agisse d'immeubles sociaux, d'entreprises ou d'administrations, pourront bénéficier pendant un an de l'expertise d'un bureau d'études permettant un accompagnement trimestriel dans leur démarche visant à réduire leurs déchets.

Une fois évaluées, ces bonnes pratiques seront ensuite diffusées à l'ensemble des parisiens. Naturellement la Mairie du 15^{ème} a souhaité faire partie des établissements publics témoins. L'ensemble des 140 agents, le Cabinet, la Direction Générale des Services, ainsi que les élus seront associés aux démarches entreprises et aux efforts engagés, qui seront évalués très régulièrement à l'aide de logiciels et de tableaux de suivi, en partenariat avec le bureau d'études GIRUS désigné par la Ville de Paris. Voilà mes chers collègues, je tenais à vous en informer.

Pour revenir à notre délibération, je vous invite à émettre un avis favorable. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Le projet est adopté à l'unanimité.



12. 2013 DFPE 221 : Subvention (47.532 euros) et avenant n°5 avec l'association Union Départementale des Associations Familiales de Paris (U.D.A.F) pour la halte-garderie Necker (15^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Baghdad.

José Baghdad : Madame la Maire, mes chers collègues, quelques mots pour souligner l'effort conséquent fait par la Ville de Paris sur l'accroissement de l'offre de places en crèches. Cet effort sert aussi à valoriser l'ensemble des personnes qui se mobilisent pour que les femmes et les hommes puissent travailler et avoir un accueil de qualité pour leurs enfants.

Cet effort a été conséquent ces dernières années, je crois que nous pouvons tous nous en réjouir et aussi s'appliquer à faire en sorte qu'il y ait une mixité dans l'attribution des places en crèches qui sont faites à Paris. Dans ce cadre-là le positionnement qui a été fait par l'association UDAF 75, lors de nos débats récents sur le mariage pour tous, qui s'est prononcée contre, m'amène à souligner que maintenant que ce débat est derrière nous, et que les crèches associatives doivent accueillir dans des conditions similaires les enfants issus de parents qui sont un homme et une femme, deux hommes ou deux femmes. Il est important que dans les attributions qui seront faites, cette mixité soit respectée et que chaque couple, quel qu'il soit, puisse être respecté. Merci

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur.

S'il n'y a pas d'autres interventions je passe la parole à Madame Malassis qui est rapporteur de ce projet.

Françoise Malassis : Je voulais simplement rappeler qu'à mon avis, aucune des directrices ou directeurs de crèches, n'appliquera pas la loi, il n'y a pas de raison qu'un enfant de deux pères ou deux mères ou d'un couple hétéro ne puisse obtenir une place en crèche, à aucun moment nous avons imaginé qu'il pourrait y avoir une disparité entre l'attribution des places de crèches.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame pour votre intervention. Je vous propose de mettre ce projet aux voix. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté à l'unanimité.



13. 2013 DFPE 276 : Subvention (248.830 euros) et avenant n°4 avec l'association La Maison des Bout'Chou pour la structure multi accueil Le Temps de l'Enfance (15^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



14. 2013 DFPE 346 : Lancement de marchés à bons de commande multi attributaires sans minimum ni maximum, passé selon l'article 30 du Code des Marchés Publics ayant pour objet la mise à disposition de places d'accueil de petite enfance pour les parisiens au sein d'établissements d'accueil collectif de petite enfance (15^e et 16^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



15. 2013 DAC 30 : Subvention (550.000 euros) et avenant avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15^e)

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



16. 2013 DAC 366 : Subvention (4.000 euros) à l'association Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel (15^e)

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Dargent.

Claude Dargent : Pour me féliciter de cette subvention de 4 000 euros, le Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel rassemble en effet une centaine de choristes et il propose une éducation chants chorales, à travers l'étude de répertoires sacrés donc un de ses objectifs est de contribuer, par la pratique du chant, au développement personnel des élèves, et la qualité de ce chœur et de ses efforts en matière de pédagogie et de diffusion du chant de chorale sont tout à fait reconnus et c'est la raison pour laquelle nous nous félicitons que le dispositif d'attribution des subventions retenu par la Ville de Paris ait permis le versement d'une subvention à cette association. Je vous remercie.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur pour votre intervention. Je passe la parole à Madame Fonlladosa qui est rapporteur.

Ghislène Fonlladosa : Je suis un peu surprise de l'intervention positive de Monsieur Dargent. Je ne vois pas très bien ce qu'elle apporte. J'attendais un coup de semonce à la fin, il n'est pas venu, tant mieux.

Effectivement cette association est très bien, je précise qu'elle fait partie des rares associations de chorales soutenue par la fondation France Télécom qui est extrêmement exigeante sur la qualité des projets qu'elle soutient. Bien entendu nous avons toujours soutenu ce chœur d'enfants et nous nous réjouissons qu'il fonctionne encore ; il a fêté ses cinquante ans il n'y a pas très longtemps, c'est un pivot du 15^{ème} à la fois par l'enthousiasme de son équipe dirigeante, la qualité de ses réalisations et son attachement au 15^{ème}.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame pour votre intervention. Je vous propose de mettre ce projet aux voix. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté à l'unanimité.



17. 2013 DPA 28 : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de restructuration partielle du musée Bourdelle situé au 16, rue Antoine Bourdelle (15^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



18. 2013 DJS 304 : Subvention (2.000 euros) à l'association NJS ADDICT (15^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Baghdad

José Baghdad : Merci. Je voulais intervenir pour indiquer que nous nous réjouissons que ces activités culturelles autour du hip-hop soient présentes dans le 15^{ème} arrondissement. Nous avons pu y assister il y a quelques années. Je souhaite simplement souligner que nous regrettons que nous, élus de gauche, n'ayons jamais été informés des manifestations de cette association dans le parc

André Citroën et que nous sommes très favorables à cette initiative mais nous aimerions pouvoir être présents pour pouvoir encourager ce type d'initiative.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci pour votre intervention, je passe la parole à Madame Fonlladosa.

Ghislène Fonlladosa : C'est une intervention assez bizarre de Monsieur Baghdad. C'est la troisième année que la Mairie essaie de soutenir cette équipe extrêmement dynamique, sérieuse, sympathique et qui sait travailler sur les sujets qui l'intéressent à savoir le développement du hip-hop, et l'association des jeunes et des moins jeunes à cette discipline qu'ils essaient de faire partager. Nous soutenons pour la troisième année ce festival et je m'en réjouis. C'est l'association qui a envoyé les invitations, peut-être qu'ils ne vous connaissent pas, je ne sais pas. Ce n'était pas une invitation envoyée par la Mairie mais par l'association alors adressez-vous à eux plutôt qu'à la Mairie du 15^{ème}.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci. Je vous propose de mettre ce projet aux voix. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté à l'unanimité.



19. 2013 DJS 109 : Subvention (46.000 euros) et convention avec l'Evolution Sportive et Culturelle du XVe.

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



20. 2013 DUCT 105 : Demande d'abrogation de la reconnaissance légale de la congrégation des Sœurs Notre-Dame de l'Assistance Maternelle (15^e).

Claire de Clermont-Tonnerre : Pas d'intervention ? Merci.



Claire de Clermont-Tonnerre : Je vous propose de soumettre à votre approbation les projets qui n'ont pas fait l'objet d'inscription. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adoptés à l'unanimité

21. Communication sur la délibération 2013 DASES 181 G. « Avenant n°2 et participation (278.500 €) au budget de fonctionnement du centre d'hébergement et de stabilisation Suzanne Képès (15^{ème}) de l'association Aurore au titre de 2013

22. Communication sur la délibération 2013 DASES 377 G « Fixation par avenant de la participation du Département de Paris au budget de fonctionnement de l'activité de maraude de l'association « Aurore » dans les arrondissements du sud-ouest de Paris et le Bois de Boulogne à 167.580 € en 2013.

Claire de Clermont-Tonnerre : Madame Lalem.

Fatima Lalem : Je voudrais saluer le travail remarquable de l'association « Aurore », notamment dans la gestion de la structure d'accueil de stabilisation et d'hébergement des familles victimes de violence, centre Suzanne Képès que nous connaissons bien et qui fait un travail formidable d'accueil et d'accompagnement d'aide à la reconstruction des femmes qui ont subi des violences dans le couple.

Je souhaitais rappeler qu'un plan d'action très important est mené par la Ville de Paris en direction des parisiennes victimes de violences, que ce soient dans le couple ou d'autres formes de violences et que ce plan s'est traduit notamment par la création de plusieurs structures dont Suzanne Képès . Une deuxième structure devrait ouvrir bientôt dans le cadre du projet Lourmel et deux autres structures ont ouvert dans le 14^{ème} arrondissement.

Je tenais à vous dire que ce plan se décline autour des questions d'hébergement, mais également de la formation des acteurs, du soutien aux associations qui accueillent dans un accueil de jour toutes les femmes victimes de violences, de la formation des professionnels de la Ville, d'un travail éducatif en direction des jeunes via un programme important de prévention, je ne vous détaille pas toutes ces actions, mais à ceux qui sont intéressés bien sûr, je me ferai un plaisir de leur adresser notre plan qui est connu et reconnu par l'ampleur de son action.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame pour votre intervention. Je crois que nous pouvons souscrire aux propos que vous venez de tenir sur ce centre

Suzanne Képès, ma collègue Sylvie Ceyrac vous aurait répondu probablement de façon plus développée, elle doit nous rejoindre dans un instant mais l'ordre du jour s'est déroulé de façon exceptionnellement rapide, en tout cas en son nom je pense que nous pouvons nous associer aux propos que vous venez de tenir sur ce centre.

S'agissant de communications, ces projets n'appellent pas de votes de la part de notre assemblée.



23. XV 2013 74 : Vœu au Maire de Paris relatif à l'attribution du nom d'Huguette VALSECCHI à l'EHPAD situé à l'angle des rues de Lourmel et de l'Eglise, présenté par Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Joëlle CHERIOUX, Sylvie CEYRAC, Marie-Caroline DOUCERE, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Géraldine POIRAUT-GAUVIN, Gérard D'ABOVILLE, Catherine BRUNO et les élus des groupes UMP et UDI.

Claire de Clermont-Tonnerre : Concernant les vœux, s'agissant de vœux non rattachés, je vous rappelle que les intervenants disposent d'un temps de parole d'une minute donc je les remercie d'être brefs.

Ce premier vœu sera présenté par Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque et Madame Ceyrac lui répondra lorsqu'elle arrivera.

Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque : Merci Madame la Maire, mes chers collègues. Je suis très honoré d'avoir l'occasion de rapporter ce vœu parce que j'ai eu le grand plaisir de côtoyer Huguette au cours de mes mandats d'élu et de lui vouer une amitié profonde et un très grand respect. Huguette était une très belle personne et je crois qu'elle mérite amplement que l'unanimité se fasse sur ces bancs car Huguette a brisé un des plafonds de verre en faveur des femmes en étant cette extraordinaire personnalité que l'on connaît tous, elle a fait preuve à la libération d'un immense héroïsme, elle avait 23 ans à peine je crois, elle a risqué sa vie dans cet arrondissement, elle le racontait encore récemment lors d'une cérémonie organisée sur notre parvis et elle a consacré sa vie entière, il faut le dire, aux autres, aux personnes du 15^{ème} arrondissement, en particulier avec la Croix-Rouge, ici beaucoup l'ont connue et chacun se rappellera avec émotion de ce caractère indomptable, c'était vraiment une femme remarquable.

Aussi mes chers collègues, j'espère de tout cœur que vous saurez tous vous ranger derrière ces vœux pour attribuer à cet EHPAD, le nom d'Huguette Valsecchi. Merci.

Claire de Clermont-Tonnerre : Madame Lalem.

Fatima Lalem : Merci Madame la Maire, chers collègues. Je voulais vous dire deux choses. Vous connaissez l'engagement parisien pour favoriser et amplifier la démarche qui est portée par le Maire de Paris et par sa première adjointe, Anne Hidalgo, qui préside la Commission d'attribution des noms.

Ce qui a été fait depuis 2001 n'est un secret pour personne. Je me félicite que au moins sur ce champs là notre arrondissement et les élus de droite portent aussi régulièrement des propositions.

J'aurais aimé aussi les trouver un peu plus souvent à d'autres occasions, par exemple pour le 25 novembre, le 8 mars, et lorsqu'il y a d'autres mobilisations qui sont menées, le 15^{ème} est quand même régulièrement aux abonnés absents. Pour les évènements pour lesquels moi je vous ai invités je n'ai pas vu beaucoup de représentation du 15^{ème} sur ces questions.

Je reconnais que vous êtes extrêmement réactifs pour proposer des noms de femmes et je peux que vous en féliciter. Nous avons il y a quelques années rappelé qu'il fallait qu'il y ait un temps de latence entre le décès et la proposition d'un nom et que quelques fois, à titre dérogatoire, nous avons réussi à obtenir que les délais soient raccourcis. Là je crois que nous sommes dans une situation où justement cette question est totalement posée, il n'en demeure pas moins que bien évidemment, je souscris ainsi que l'ensemble de mes collègues à la valeur de cette militante, à sa mobilisation dans le bénévolat.

Je n'ai pas connu cette personnalité mais je la respecte et je pense qu'il faudra trouver assez vite une possibilité d'attribution de nom, en l'état actuel, il est difficile pour nous, compte tenu de la situation des sollicitations et des projets en cours, de pouvoir souscrire à cette demande mais nous restons attentifs et nous ne prendrons pas part au vote.

Claire de Clermont-Tonnerre : Je regrette que ce vœu fasse l'objet de polémique et je passe la parole à Madame Ceyrac, elle qui a si bien connu et travaillé aux côtés d'Huguette Valsecchi, pour en parler avec ses propres mots.

Sylvie Ceyrac : Tout d'abord je voudrais excuser mon retard dû à des problèmes familiaux graves.

Pour Madame Valsecchi, je lui ai succédé en 2002 et je dois dire que j'ai succédé à une grande dame du 15^{ème} arrondissement. Née dans le 15^{ème}, elle en était extrêmement fière, elle avait été toute sa vie dans ce quartier, dans cet arrondissement, et je pense que ce serait une juste reconnaissance de ses mérites d'attribuer à ce nouvel EHPAD son nom.

Pourquoi, parce que Madame Valsecchi a été une pionnière dans le 15^{ème} pour les services à la personne, pour les personnes âgées, dans tout ce domaine qui n'existait pas à l'époque, elle a été auprès de Jean Cherioux et de Jacques Chirac un promoteur de tout ce qui existe maintenant, dont beaucoup se glorifient mais elle est à l'origine de tout cela. Je pense que ce serait vraiment, non seulement une juste récompense tout à fait normale, et je crois que le 15^{ème} s'honorerait effectivement d'avoir un EHPAD qui porte son nom.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame. Monsieur Menguy.

Jean-Baptiste Menguy : Merci Madame la Maire. Je souhaite faire une explication de vote sur ce vœu pour dire que mon groupe votera évidemment ce vœu. Je regrette vraiment l'attitude de la gauche en général, les propos de Madame Lalem sont encore une fois polémiques sur un vœu qui devait recueillir l'unanimité de ce conseil.

Madame Lalem, lorsque vous nous expliquez les règles d'attribution des dénominations, nous les connaissons aussi, et vous-même vous nous dites qu'il y a des possibilités de système dérogatoire, donc manifestement puisque vous n'expliquez pas les critères pour obtenir des dérogations, c'est que ce sont des dérogations à la carte, quand cela vous arrange.

A tout le moins Madame Lalem, laissez travailler cette commission et d'un point de vue politique votez avec nous pour marquer publiquement la volonté de tous les élus du 15^{ème} de tout ce conseil de rendre hommage à Huguette Valsecchi, qui s'est engagée sans compter pour tout l'arrondissement ; vraiment votre attitude est tout à fait dommageable, nous en avons l'habitude, ce n'est pas la première fois que vous avez sur ce genre de questions, privilégié l'idéologie et les a priori plutôt que l'hommage tout simplement humain à l'engagement d'une personne.

Nous voterons pour parce que nous souhaitons que ce conseil du 15^{ème} rende hommage à Huguette Valsecchi de la plus belle des façons, c'est-à-dire de voter un vœu pour que le futur EHPAD porte son nom, c'est bien la moindre des choses.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur. Je voudrais juste ajouter un point. Je suis extrêmement surprise par votre réponse Madame Lalem, dans la mesure où nous avons pris soin de contacter le Cabinet du Maire de Paris, qui

avait émis un avis favorable sur ce vœu, je suis très surprise d'entendre les propos que vous venez de formuler.

Je vous propose de mettre aux voix ce vœu. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Merci.

24. VXV 2013 75 : Vœu au Maire de Paris relatif au nombre insuffisant d'agents de surveillance dans les parcs et jardins du 15^{ème} arrondissement, présenté par Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Marie TOUBIANA, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Gérard D'ABOVILLE, Catherine BRUNO et les élus des groupes UMP et UDI.

Claire de Clermont-Tonnerre : Madame TOUBIANA va vous présenter ce vœu et Monsieur Martinez répondra.

Marie Toubiana : Madame la Maire, mes chers collègues, dans un courrier daté de février 2013, la Mairie de Paris nous a indiqué que le 15^{ème} comptait 60 agents d'accueil et de surveillance dans les parcs et jardins de l'arrondissement. Or en réalité, seulement 55 sont affectés. Nous ne comprenons pas ce décalage entre le chiffre annoncé et la réalité des effectifs.

La DEVE nous a informés dernièrement que 2 agents seraient affectés lors de l'ouverture de la Petite Ceinture. S'agira-t-il là aussi de personnels qui existent seulement sur le papier et non affectés en réalité ? Aussi nous demandons au Maire de Paris que les effectifs prévus soient bien affectés et que les chiffres annoncés correspondent bien à la réalité. Il nous manque donc 5 agents par rapport aux chiffres réels, plus 2 qui devraient être affectés lors de l'ouverture de la Petite Ceinture.

Les agents font un travail remarquable et difficile avec beaucoup de conscience professionnelle. Le Maire du 15^{ème} a d'ailleurs décoré dernièrement un agent qui a effectué un travail exemplaire, mais ils ne peuvent pas travailler dans de bonnes conditions car ils sont en nombre insuffisant. Nous demandons également que soit communiquée la surface surveillée par un agent dans chaque arrondissement. Il suffit tout simplement de faire une division de la surface des espaces verts par le nombre d'agents. Ainsi pour le 15^{ème}, un agent surveille 11 437 m² ce qui est beaucoup. Qu'en est-il des autres arrondissements ? Nous demandons qu'il y ait une égalité de traitement entre tous les arrondissements.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Madame. Monsieur Martinez pour répondre.

Hubert Martinez : Madame la Maire, mes chers collègues, effectivement nous sommes confrontés à une forte carence dans la surveillance des parcs et jardins du 15^{ème} arrondissement. Il suffit de constater le nombre de plaintes qui sont adressées au Maire directement ou aux élus, lesquelles nous signalent des incidents la journée dans de nombreux jardins. Je prendrai quelques exemples très récents qui datent d'une dizaine de jours. Les derniers incidents signalés ont concerné le square Duranton à la fin du mois de mai. C'est la directrice de l'école qui a alerté la Mairie, pour déclarer que les vitres avaient essuyé de nombreux jets de pierres avec plusieurs vitres brisées.

On nous a signalé également des incidents la semaine dernière au jardin de Hautecloque, une bagarre entre jeunes adolescents. Aujourd'hui même, deux incidents m'ont été signalés en début d'après-midi, l'un au square Violet, une maman qui était avec ses enfants nous a signalé une consommation de joints, des jeunes préparaient leurs joints devant des enfants.

Autre incident signalé cet après-midi au jardin Blanc, le gérant du manège a appelé la Mairie pour signaler un jet de pierres et des insultes à l'égard de son employé. Il est évident que la DPP est souvent saisie pour effectuer des contrôles, mais ses fonctionnaires et ses moyens ne sont pas extensibles et là nous avons de très grandes difficultés pour assurer la tranquillité dans les parcs et jardins du 15^{ème} arrondissement.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur pour votre intervention. Ce vœu est en effet important puisque nous sommes en permanence saisis par les administrés devant le manque de gardiens dans nos jardins, et cela se ressent d'autant plus cruellement en ce moment que les périodes d'ouvertures des jardins sont plus importantes et nos espaces verts beaucoup plus fréquentés.

Monsieur Dargent.

Claude Dargent : Je souhaite souligner qu'effectivement ces dégradations sont tout à fait regrettables, qu'elles ne sont pas probablement sans lien avec la suppression de 1500 postes de policiers dans Paris de 2009 à 2012. 1500 postes supprimés par le Ministre de l'Intérieur précédent dans notre capitale. On ne peut que regretter ces formes d'incivilités passées sous silence, ces coupes claires dans les budgets des policiers dont était responsable le gouvernement UMP de l'époque.

Maintenant s'agissant des points plus précisément soulignés dans ce vœu, évidemment les vacances de postes sont regrettables, mais quiconque connaît les modes d'évolution des emplois publics sait qu'elles sont pour partie inévitables, il faut les réduire, nous en sommes bien d'accord. En revanche, l'indicateur de surface au mètre carré, n'a pas grand sens car évidemment tout dépend du taux

de fréquentation des espaces verts et c'est la raison pour laquelle cet indicateur en tant que tel n'a pas de signification forte. Je rappelle néanmoins que les emplois de surveillance ont progressé dans le 15^{ème} arrondissement alors que les effectifs de surveillance diminuent globalement au niveau parisien, moins cinq en 2013. Le 15^{ème} arrondissement est bien traité et Monsieur Lamour, puisque vous tenez à intervenir, je vais rappeler le vœu que vous avez proposé au Conseil de Paris co-signé avec Monsieur Goujon, retenu par d'autres choses plus intéressantes, un vœu qui visait donc à ne pas pourvoir un emploi de fonctionnaire de la Ville vacant sur deux, ce n'est pas avec ce genre de vœu qui heureusement a été rejeté par le Conseil de Paris que l'on pourrait donner suite au vœu que vous déposez aujourd'hui. Je vous remercie.

Claire de Clermont-Tonnerre : Monsieur Lamour.

Jean-François Lamour : Monsieur Dargent, ce que nous demandons, et je crois que vous n'avez pas bien entendu Madame Toubiana, c'est de répartir plus également et différemment ces surveillants des parcs et jardins.

Vous nous sortez des indicateurs qui sont nouveaux. Vous avez donc vous des indicateurs différents des nôtres c'est-à-dire qui font référence à une fréquentation différente des parcs du 15^{ème}. Il faut peut-être que vous nous les fournissiez avant d'évoquer ces chiffres, vous avez semble-t-il des statistiques ou des informations que nous n'avons pas sur ces fréquentations et cette répartition des agents.

Toujours est-il qu'il en manque dans le 15^{ème}, vous dites d'ailleurs que vous en avez fait disparaître, ce n'est pas la faute du précédent gouvernement puisque vous dites qu'ils sont également en baisse, il y a une forme de contradiction dans vos propos. Ce que nous voyons simplement c'est qu'il y a de plus en plus de problèmes, et Monsieur Martinez l'a très bien expliqué, dans les parcs et jardins, au moment d'ailleurs où vous allez ouvrir la Coulée Verte et que vous allez la faire passer dans les immeubles de la rue de Dantzig et de la rue de la Saïda avec un certain nombre de problèmes, que vous n'avez ni prévus, ni appréhendés, je crois Monsieur Dargent qu'il faut que vous revoyiez vos chiffres et votre copie.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur Lamour.

Je vous propose de mettre ce vœu aux votes. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Adopté.

25. VXV 2013 75 : Vœu au Maire de Paris relatif à la propreté du quartier Emeriau/Zola présenté par le Conseil de quartier Emeriau / Zola.

Claire de Clermont-Tonnerre : Ce vœu sera présenté par Monsieur Boulenger de Hauteclocque. Monsieur Delmas répondra.

Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque : Merci mes chers collègues. Je ne vais pas reprendre l'intitulé du vœu, simplement je souhaite saluer le travail fait par notre collègue et ami, puisque Claude Dargent fait partie également de ce Conseil de quartier, travail remarquable fait par un conseiller de quartier de terrain qui a sillonné le quartier avec quelques bénévoles issus du même Conseil de quartier et qui nous a fait un document que je tiens à la disposition de chacun, extrêmement commode, exploitable, qui a fait l'objet d'un débat lors d'une séance entière publique du Conseil de quartier, en présence des services de la propreté et de mon collègue Jean-Raymond Delmas. Tout le monde reconnaît qu'il y a là vraiment matière à faire un vrai travail de proximité, à limiter les points noirs, à montrer là où il faut faire porter l'effort. Donc je ne peux, mes chers collègues, que vous inciter à voter à l'unanimité ce vœu pour que ce quartier retrouve un état de propreté satisfaisant, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur. Monsieur Delmas.

Jean-Raymond Delmas : Je souscris entièrement à ce qu'a dit mon collègue Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque, évidemment c'est un conseil qui travaille énormément et j'espère que la Mairie de Paris pourra s'inspirer un peu du travail qui a été fait. Le travail qui a été fait par ce conseil aurait dû être fait par les services de la Mairie de Paris, malheureusement on n'a pas d'argent pour le faire, donc ce sont les conseils de quartier qui le font. Mais il y a beaucoup de choses très intéressantes à retenir et je remercie et félicite encore ce Conseil de quartier pour ce travail-là.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur. Une explication de vote pour Monsieur Dargent.

Claude Dargent : D'abord pour rejoindre les précédents intervenants sur la qualité du travail qui a été fournie par les membres du Conseil de quartier, qui ont effectivement fait une sorte d'enquête pour essayer de voir quels étaient les points noirs de cette partie du 15^{ème}.

Pour rappeler également, que depuis 2009, cette question de la propreté est une compétence partagée entre le Maire de Paris et le Maire d'arrondissement, que je ne vois pas citée dans le vœu en question, et que l'organisation locale des moyens de propreté relève des compétences du Maire d'arrondissement. Que ce

soit la fréquence des modes de balayage et de lavage, les campagnes de responsabilisation et les opérations de verbalisation. Tant que nous n'aurons pas intégré ces nouvelles fonctions du Maire d'arrondissement, visiblement ce n'est pas très clair dans le conseil du 15^{ème} arrondissement, il ne faut pas s'étonner que le 15^{ème} arrondissement soit en retard du point de vue de propreté par rapport aux autres arrondissements de Paris, qui eux ont voté un plan local de propreté, ce qui n'est toujours pas le cas dans notre arrondissement et nous le déplorons, donc nous voterons contre ce vœu.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur. Vous souhaitez ajouter un mot Monsieur Delmas et ensuite Monsieur Menguy fera une explication de vote.

Jean-Raymond Delmas : Oui, je ne peux pas accepter que Monsieur Dargent dise une chose pareille puisqu'il ment, il n'y a aucune décision partagée entre la Mairie de Paris et la Mairie d'arrondissement, c'est la Mairie de Paris qui a tous les pouvoirs, tous les budgets, et nous n'avons aucun budget et aucun pouvoir. La DPE est dirigée par un Adjoint au Maire de Paris, par la Mairie de Paris et non par le Maire d'arrondissement, je suis désolé. Peut-être que cela changera avec la future majorité mais aujourd'hui c'est comme ça.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur. Monsieur Menguy pour une explication de vote.

Claude Dargent : C'est le pire d'entre vous

Jean-Baptiste Menguy : Madame le Maire, je demande à ce que les propos que Monsieur Dargent a porté à mon égard soient portés au procès-verbal de cette séance, puisqu'il n'a pas souhaité les retirer, ce qui démontrera encore une fois l'attitude de la gauche vis-à-vis de leurs collègues élus, puisque Madame Lalem, au nom de la parité, n'est même pas capable de dire *Monsieur* devant le nom de famille de son collègue, on ne manquera pas de lui renvoyer la pareille.

Je pense qu'elle estimera que c'est ça aussi la parité en politique, ce qui démontre une attitude tout à fait moderne de la part de l'opposition du 15^{ème} arrondissement. J'espère que vous n'êtes pas très fiers de vous ce soir Mesdames et Messieurs les élus de la gauche, parce qu'après avoir refusé de voter un vœu qui rend hommage à Huguette Valsecchi, après avoir refusé de voter un vœu qui demande plus d'agents de surveillance dans les jardins, après avoir tout de même, pendant la communication sur le logement, préféré regarder la télévision et maintenant par ce vœu vous refusez de prendre acte d'une demande d'un Conseil de quartier, et de prendre acte d'une demande d'amélioration de la propreté. Je passe sur votre attitude vis-à-vis des élus de

cette majorité, mais convenez ce soir que la séance aura été très riche d'enseignements face à cette absence totale d'écoute de la part de la gauche, de capacité et d'échange et de dialogue. Encore une fois ce soir la gauche a révélé son vrai visage, il est temps que tout cela s'arrête, vivement 2014.

Claire de Clermont-Tonnerre : Merci Monsieur, je souscris à vos propos, je crois que tous les habitants du 15^{ème} qui suivent en direct nos travaux apprécieront le désintérêt de la gauche pour toutes les questions de propreté et surtout son désintérêt pour toutes les délibérations concernant le 15^{ème} arrondissement, puisque nous avons là des rangées complètement vides, ce qui est incompréhensible et méprisant.

Je vous propose de mettre ce vœu aux votes. Qui est pour ? Contre ?
Abstention ? Adopté.

Quelques informations :

Nous siégerons en formation de CICA le mercredi 19 juin à 19 h 30, notre prochaine séance du Conseil d'arrondissement aura lieu le lundi 1^{er} juillet, ensuite nous nous retrouverons après les vacances, 7 octobre, 4 novembre et 9 décembre.

Mes chers collègues, je vous remercie et la séance est levée.

Le Maire du XV^{ème} arrondissement



Philippe GOUJON
Député de Paris

